

Ai-je besoin d'ajouter que des mœurs semblables ne doivent, pour aucune raison, être tolérées dans le journalisme catholique. L'écrivain n'a pas pour mission de flatter les passions de la foule, ou de se laisser conduire par ses instincts de corruption. Il n'a pas pour ambition principale d'encaisser à tout prix de grosses recettes, ou de faire profit de tous les moyens, même des moyens déshonnêtes, pour augmenter le nombre de ses lecteurs. Non ! sa mission est beaucoup plus noble. Il a le devoir sacré d'exercer sur les masses un véritable apostolat. Il lui appartient, à un titre spécial, de travailler avec une énergie constante à la saine éducation morale et sociale des populations. Ses ressources précieuses et si efficaces, il doit les mettre au service de la science qui cultive les esprits, des arts qui forment le goût, de la religion qui purifie et ennoblit les cœurs.

Ce programme, je le sais bien, vous ne voulez pas le répudier. Vous l'acceptez de tout point, pour vous-même. Mais il faut que vous l'imposiez à tous vos collaborateurs, à vos reporters, à vos correspondants, à ceux qui ont la charge délicate de choisir les reproductions publiées dans votre journal, à ceux qui sont préposés au département de la réclame gratuite ou payante,

Et puis, une fois ce programme imposé, veillez sans cesse à ce qu'il soit bien compris et fidèlement mis à exécution. Contrôlez personnellement, ou faites contrôler par des hommes sûrs, la copie de vos subordonnés avant de l'envoyer à la composition.

Dans ces conditions, vous ne serez plus obligé d'avouer que la direction du journal a été surprise. Cette excuse, au reste, ne saurait être perpétuellement donnée et aduise. Elle finirait par accuser un défaut de vigilance blâmable et une négligence volontaire.

Ne permettez pas, en particulier, à vos reporters de croire un seul instant que leur rôle consiste à se tenir à l'affût des crimes, des meurtres, des scandales et des faits divers sensationnels. Au contraire, inspirez-leur un idéal plus haut et plus utile. Inculquez-leur des principes de discrétion, de réserve, de discernement.

Mieux formés, ils se montreraient plus prudents et plus charitables ; et votre journal y gagnerait en dignité. Tout récem-